Initiatives ministérielles

• (1550)

La diminution de la devise aux environs de 80c., qui découlerait d'une politique de taux d'intérêt moins élevés, favoriserait les exportations, quoique, bien sûr, tout ramolissement du marché américain risque de continuer à les entraver, vu la mesure dans laquelle nous nous sommes liés à ce marché.

Il n'en demeure pas moins vrai que le gouvernement a placé le Canada dans une position telle que les besoins financiers de ce dernier ont continué d'absorber une large part des économies intérieures, exerçant une pression à la hausse sur les taux d'intérêt et entraînant d'autres emprunts à l'étranger. Il a fallu des apports de capital international plus importants que jamais pour pallier l'insuffisance d'économies intérieures, si bien que la dette du Canada envers les pays étrangers a atteint des proportions comme nous n'en avions pas vues depuis bien longtemps.

Si le gouvernement vise vraiment à stabiliser les prix et à raffermir l'économie canadienne plutôt qu'à ramener le taux d'inflation à zéro, il doit chercher la solution ailleurs que dans la seule politique monétaire.

Premièrement, le gouvernement doit réduire le coût du service de la dette nationale s'il veut sortir du cercle vicieux que j'ai décrit.

Deuxièmement, si son but est vraiment la stabilité des prix, il doit immédiatement trouver d'autres moyens de freiner la demande et de restreindre les augmentations salariales.

Troisièmement, il devrait essayer d'encourager les Canadiens à faire des épargnes et des investissements, ce qui contribuerait à étancher notre soif de capitaux étrangers. La façon la plus directe d'y arriver serait de réduire sa dette. Ainsi, il ne s'emparerait plus des épargnes des Canadiens et laisserait le champ libre aux emprunteurs du secteur privé.

Enfin, le gouvernement ne doit pas oublier que ramener l'inflation à zéro ou presque n'est pas un objectif en soi, mais seulement une étape vers la stabilité des prix et la croissance économique.

Si ces objectifs ne font pas partie de la politique antiinflationniste, c'est que cette politique comporte de graves lacunes.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Kingston et les Îles a la parole pour poser des questions ou faire des observations.

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, le député d'Etobicoke-Nord a prononcé un excellent discours. Je sais qu'il a des connaissances approfondies en finances. Bien sûr, il fait autorité en tant que notre ancien critique en matière financière et il s'y connaît particulièrement, d'après moi, en tant qu'ancien ministre.

Il sait comment s'élabore la politique du gouvernement. Est-il d'avis que le gouvernement est responsable des taux d'intérêt élevés au Canada? Le gouvernement peut-il dicter une politique au gouverneur de la Banque du Canada concernant les taux d'intérêt et devrions-nous vraiment considérer le ministre des Finances comme la personne responsable des taux d'intérêt élevés qui nous sont imposés au Canada?

M. MacLaren: Monsieur le Président, la réponse au député de Kingston et les Îles est évidemment oui. Le gouvernement est responsable de la politique des taux d'intérêt, de la politique monétaire et de la politique financière au Canada.

Le gouverneur de la Banque du Canada est, selon sa propre définition, l'agent du gouvernement. Il fut une époque, dont le député se souvient peut-être, il y a quelques décennies, où un gouverneur de la Banque du Canada avait appliqué une politique contraire aux désirs du gouvernement d'alors. À la suite de ce désaccord entre le gouverneur et le gouvernement, il fut clairement établi que le gouvernement était responsable de la politique monétaire. La responsabilité ultime incombe au ministre des Finances. S'il ne sont pas d'accord, une procédure est prévue selon laquelle le gouvernement informe le gouverneur de la Banque du Canada qu'il n'est pas satisfait de ses mesures et le gouverneur peut alors soit se conformer aux grandes lignes politiques du gouvernement, soit démissionner.

Dans la présente instance, le gouvernement est tout à fait d'accord avec le gouverneur de la Banque du Canada. Ne faisons pas l'erreur de nous imaginer un instant que le gouverneur de la Banque du Canada agit de son propre chef et qu'il applique sa propre politique monétaire. Si le gouvernement n'a pas su adopter une politique monétaire qui soit intégrée à une politique financière, et c'est là essentiellement le problème que nous connaissons aujourd'hui au Canada, c'est de sa faute, et non celle du gouverneur de la Banque du Canada. Le gouverneur de la Banque du Canada est essentiellement l'agent du gouvernement.